



Compte-rendu de la réunion du 26 juin 2017

Politique de l'énergie en Europe

1. Exposés

Y a-t-il une politique de l'énergie en Europe ?

Marie-Claire AOUN, Directrice Centre Énergie - IFRI

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

La coopération dans le domaine de l'énergie a été amorcée en Europe dès l'amorce de la construction européenne. L'énergie a été reconnue comme une compétence partagée, mais chaque État membre est resté libre de définir sa politique énergétique. Depuis les années 1990, l'Europe de l'énergie a été construite sur trois piliers : libéralisation du secteur énergétique, fixation d'objectifs 2020 puis 2030 en matière climatique/ environnementale et politique de sécurité d'approvisionnement énergétique, centrée sur le gaz. Cette politique a obtenu des résultats mitigés. Les objectifs de réduction des émissions de CO2 ont été atteints, mais en partie en raison de la récession économique. Les énergies renouvelables ont connu un développement soutenu. Par contre, on a aussi observé des résultats négatifs : un effondrement du prix du carbone sur le marché ETS, un recours accru aux centrales à charbon au détriment des centrales à gaz et un accroissement sensible de la facture d'électricité des ménages. Pour améliorer cette situation, il est prévu une réforme du marché ETS et un nouveau Paquet Énergie Propre d'ici fin 2017. Différentes difficultés restent à surmonter : les ambitions climatiques se heurtent à l'objectif de compétitivité, les États membres ont des priorités divergentes et, par ailleurs, L'Europe n'occupe pas une position de leadership dans le domaine des renouvelables. Le gaz naturel est considéré comme une priorité dans le domaine de la sécurité énergétique, en vue de construire un réseau gazier plus résilient. Le gaz naturel, qui est devenu compétitif par rapport au charbon en 2016, pourrait voir son rôle augmenter dans la production d'électricité. En plus des importations de GNL, la Russie apparaît comme le fournisseur le mieux placé pour répondre de manière significative à une demande future de gaz naturel, mais les relations de l'UE avec la Russie font l'objet de fortes tensions et de divergences dans les positions des États-membres. De multiples questions se posent pour l'avenir : quelle stratégie industrielle et quelle stratégie politique pour l'Europe et quelle diplomatie énergétique et climatique européenne sous l'ère Trump?

Le marché de l'électricité

Fabrice NOILHAN, Directeur Gaz Groupe, EDF

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

Depuis la première directive européenne de 1996 pour le marché de l'électricité, le contexte s'est complexifié. Le marché de l'électricité est devenu dépendant d'un ensemble de politiques suivies dans les domaines du CO2, de l'efficacité énergétique, des infrastructures, des relations internationales et de la technologie. Les émissions CO2 du secteur électrique ont baissé, la part des renouvelables a sensiblement augmenté. Toutefois le prix du CO2 sur le marché ETS est tombé à une valeur très



basse qui ne peut influencer sensiblement les choix. En outre, le prix de l'électricité en Allemagne est tombé à une valeur qui ne permet plus de rémunérer correctement les investisseurs.

Les défis techniques et économiques sont pourtant très importants. Il va devenir nécessaire de construire un nouveau modèle économique, permettre de répondre aux nouveaux enjeux: décarbonation, sécurité d'approvisionnement, interconnexions, mais aussi électrification des usages, smart grids & auto-consommation, et stockages et interconnexions. Pour y répondre, une politique d'ensemble cohérente est nécessaire.

Le cadre politique climat-énergie de l'UE à l'horizon 2030 : pour une transition vers une économie bas-carbone – Quelle consistance et crédibilité pour une décarbonation réussie ?

Emilie ALBEROLA, I4CE, Institute for Climate Economics

La présentation pdf est disponible sur le site de la Fondation

Trois conditions doivent être réunies pour parvenir à une décarbonation réussie en Europe à l'horizon 2030 : alignement des objectifs climat-énergie 2030 à l'ambition à long terme de l'UE, maîtrise des interactions entre les différents objectifs ENR, EE et CO2 de l'UE, articulation des politiques et instruments par une gouvernance coordonnée.

En 2015, a été lancée la préparation d'un nouveau paquet énergie-climat 2030, qui comprendrait quatre parties principales : organisation du marché de l'électricité, efficacité énergétique, sources renouvelables d'énergie et gouvernance de l'Union de l'énergie.

L'objectif CO2 consiste à réduire de 40% les émissions de CO2 d'ici 2030, en distinguant le secteur ETS (production d'électricité, gros sites industriels, aviation civile) qui couvre 45% des émissions et pour lequel il est prévu une réduction de 43% et le secteur ESR (Effort Sharing Regulation : transports routier et ferroviaire, secteurs résidentiel et tertiaire, agriculture, déchets, petites installations industrielles, pour lequel il est prévu une réduction de 30% par rapport à 2005.

Pour assurer le succès des dispositions qui vont être mises en place, il va être nécessaire, outre l'alignement des objectifs climat-énergie 2030 en fonction de l'ambition à long terme de l'UE, de maîtriser les différentes interactions entre les politiques ENR, EE et CO2, afin notamment de disposer d'un signal prix carbone robuste, de coordonner les plans nationaux et de parvenir à une coordination d'ensemble.

2. Discussion / Conclusion

Débat animé par Jean-Pierre Favennec, Animateur du Groupe Géopolitique

Objectifs globaux

- La réalisation des objectifs visés va dépendre de nombreux facteurs ; évolution de la demande, structuration de l'offre, actuellement désorganisée.



- Est-il possible de concilier la croissance économique avec un objectif de 80% de réduction des émissions de CO2 ? Selon un rapport récent de l'OCDE (Investing in Climate, Investing in Growth, mai 2017), les effets de la politique climatique sur la croissance devraient être positifs.
- Il est important de mettre en œuvre une politique R&D dans le domaine des technologies bas carbone (stockage, énergies renouvelables, nouvelles filières). Au début de la construction européenne, la recherche a occupé une place importante. Cette priorité n'est pas suffisamment reconnue à présent.
- Il est nécessaire de réduire de réduire la demande énergétique, en luttant contre les gaspillages.

Politique CO2

- Une des questions qui se posent concerne la façon de concilier prix du carbone et compétitivité. C'est la raison pour laquelle des quotas gratuits ont été alloués dans certains secteurs. Toutefois l'enveloppe globale de ces quotas est appelée à se réduire. En outre, il est prévu d'instaurer un « benchmark » permettant de suivre au mieux la compétitivité des différents secteurs concernés.
- La relation entre ENR et CO2 n'est pas forcément aussi directe que l'on pourrait le penser. Ainsi, en Allemagne, les émissions du secteur électrique évoluent assez peu, malgré un développement massif des renouvelables. Une augmentation du recours au charbon ou au lignite en back-up des renouvelables peut être très pénalisante. La question du nucléaire reste ouverte.

Réseau électrique européen

- La sécurité d'approvisionnement en électricité pourrait baisser. Dans le contexte actuel, il n'y a pas d'investisseur pour des moyens de production non régulés, et même si en France, RTE est responsable de l'équilibre du réseau, ses moyens d'actions restent limités.
- L'intégration du réseau à l'échelle européenne a favorisé la sécurité d'approvisionnement et l'équilibrage global du réseau. Toutefois, la gestion des interconnexions est complexe, et en rajouter de nouvelles n'empêche pas automatiquement les congestions (exemple des « loop flows » entre l'Allemagne et la Pologne).

3. Prochaine réunion

Le cycle de réunions « Géopolitique de l'énergie » va se poursuivre en 2017-2018

Groupe Idées Géopolitique

Lundi 25 septembre 2017
IFPEN